

Hauts-de-France, Aisne  
Tergnier  
16-18 avenue du Général-de-Gaulle

## Poste de Tergnier

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA02010851  
Date de l'enquête initiale : 2021  
Date(s) de rédaction : 2021  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction  
Degré d'étude : repéré

### Désignation

Dénomination : poste  
Parties constituantes non étudiées : logement, cour

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales :

### Historique

Le plan d'aménagement et d'extension de Tergnier prévoit la construction d'un bureau de poste, à l'angle de la rue Victor-Hugo et de la rue Serrurier prolongée, sur l'emplacement occupé par l'école maternelle provisoire qui doit également accueillir une remise des pompes à incendie.

La municipalité accepte de vendre à l'Etat le terrain de l'école maternelle, rue Victor-Hugo, en vue de la construction d'un hôtel des postes aux frais de l'administration. Un échange de terrain est cependant prévu pour que l'hôtel des postes soit situé dans les environs de la maison Maréchal (DCM 24/01/1920/confirmé DCM 10/06/1921). La construction est

décidée par l'administration des postes mais la commune doit participer à hauteur de 1/5<sup>e</sup> (DCM 26/08/1921).

La municipalité propose de céder les terrains de l'école maternelle (DCM 24/1/1922) mais l'emplacement ne convient pas, il faut un terrain d'angle, comme à Saint-Quentin et Chauny (DCM 3/3/1923). L'emplacement retenu est celui de l'école maternelle provisoire (DCM 16/9/1923).

En avril 1924, le Conseil municipal vote le déplacement de l'école maternelle provisoire pour la construction de la poste. En 1925, la construction de l'église décidée à son emplacement actuel pose problème pour la visibilité et l'ensoleillement de l'édifice. L'administration des postes demande un recul suffisant pour dégager une place qui ne devra pas être construite (DCM 28/11/1925).

Le concours pour l'installation du chauffage central par le secrétariat général des postes et télégraphes du ministère du commerce et de l'industrie est publié au Journal officiel du 7 octobre 1927.

L'édifice est achevé en 1929.

Les cartes postales éditées peu après sa construction montrent que l'édifice comprend un pavillon à étage carré et étage de comble flanqué de deux ailes en rez-de-chaussée. Le seul accès est la porte principale au centre du pavillon, surmontée de l'inscription : POSTE / TELEGRAMME / TELEPHONE ; au-dessus de la baie centrale de l'étage est placée l'inscription : TERGNIER. Deux portails donnent accès à la cour arrière depuis les rues Marcel-Sembaat et Victor-Hugo. D'après les vues aériennes IGN, l'accès depuis la rue Victor-Hugo est fermé vers 1970.

La façade antérieure de l'aile nord est modifiée à une date indéterminée pour ménager une porte piétonne (fenêtre transformée en porte) et installer un distributeur automatique (baie murée).

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle  
Période(s) secondaire(s) : 2e moitié 20e siècle

## Description

L'édifice occupe une parcelle d'angle traversante et comprend un bâtiment principal aligné sur rue et une cour arrière accessible par un passage latéral, depuis la rue Marcel-Sembat. Construit en briques (ossature en béton armé) et couvert d'ardoises (pavillon) et de zinc, il est composé d'un pavillon centrale à étage carré et étage de comble (à la Mansart) flanqué de deux ailes en rez-de-chaussée formant un retour sur les rues Marcel-Sembat et Victor-Hugo.

Le pavillon central présente une façade à trois travées, l'accès principal traité en serlienne est surmonté d'un cartouche. A l'étage la baie centrale est également surmonté d'un cartouche portant l'inscription TERGNIER. Les baies du rez-de-chaussée sont protégées par des barreaux ornés du monogramme PTT. Une porte secondaire, située au nord de l'entrée principale, donne accès au logement situé à l'étage du pavillon. Une baie a été fermée pour l'installation d'un distributeur automatique.

Le décor se limite au jeu de calepinage de briques et au léger fruit au bas des façades sur rue.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, en rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AC Tergnier. **Tergnier. Registre des délibérations du conseil municipal (1912-1927).**

## Illustrations



Vue générale depuis le nord-ouest.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20210205019NUCA



Vue générale depuis le sud-ouest.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR32\_20210205020NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les équipements publics de la reconstruction après la première guerre mondiale (IA99000029)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Grand Tergnier (IA02010939) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

La ville de Tergnier (IA02003248) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale depuis le nord-ouest.

IVR32\_20210205019NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud-ouest.

IVR32\_20210205020NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation